



HAL
open science

Nouvelles marques sur amphores gauloises découvertes dans la vallée de la Tave (Gard)

Hervé Petitot, André Raux

► **To cite this version:**

Hervé Petitot, André Raux. Nouvelles marques sur amphores gauloises découvertes dans la vallée de la Tave (Gard). *Rhodanie*, 2017, 142, pp.2-9. halshs-02398833

HAL Id: halshs-02398833

<https://shs.hal.science/halshs-02398833>

Submitted on 8 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Histoire - Archéologie
Patrimoine du Gard rhodanien
SECABR

n° 142

juin 2017



RHODANIE

- ✦ NOUVELLES MARQUES SUR AMPHORES GAULOISES DANS LA VALLÉE DE LA TAVE
- ✦ UN DÉPÔT D'ÉPÉES COURTES DU BRONZE ANCIEN À CHUSCLAN
- ✦ DEUX VILLAGES EN GARDE DES ÉTANGS ÉPONYMES, PUJAUT et ROCHEFORT
- ✦ EN 1885 CAVILLARGUES SE DOTE D'UNE POMPE À INCENDIE
- ✦ BILAN 2016 DES ACTIVITÉS DE LA SECABR

BAGNOLS
SUR CÈZE



www.gard.fr

7,80 €



RHODANIE



REVUE TRIMESTRIELLE ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE
DES CIVILISATIONS ANTIQUES BAS-RHODANIENNES
(SECABR)

fondée par Jean Charmasson †



Directeur de la Publication **Dominique Cannaud**

Directeur de la Rédaction **Didier Baude**

Comité de Rédaction-Lecture : **Hervé Abrieu - Laurent Augé**
Didier Baude - Agnès Bois
Dominique Cannaud - Jacqueline Cannaud
Roseline Charmasson - Monique Cérou
Mireille Justamond - Françoise Maudet Abbes
Christine Michel - Philippe Quatre Casas



Prix du numéro : **7,80 €**
Abonnement année : **25,00 €**
Abonnement 2 ans : **43,00 €**
Abonnement de soutien : **38,00 €**



Tout courrier : **Dominique Cannaud - Le Grand Treillas**
30330 Gaujac - Tél./Fax : 04 66 39 21 60
revuerhodanie@free.fr
Site Internet : **http://secabr.free.fr**
Composition : **Éditions de la Fenestrelle**

N° d'inscription au Répertoire des postes : IOR - ISSN 0751-2325. Dépôt légal à la date de parution.
© Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays



SOMMAIRE



ARCHÉOLOGIE

**NOUVELLES MARQUES SUR AMPHORES GAULOISES
DÉCOUVERTES DANS LA VALLÉE DE LA TAVE (GARD)..** 2
Hervé PETTITOT et André RAUX

**UN DÉPÔT D'ÉPÉES COURTES DU BRONZE ANCIEN
LA ROUVIÈRE À CHUSCLAN (GARD)**
Historique de la découverte et présentation de l'étude..... 10
Élisabeth TEISSIER-JULIAN

HISTOIRE

**DEUX VILLAGES EN GARDE DES ÉTANGS ÉPONYMES,
PUJAUT et ROCHEFORT.....** 19
Chantal MAIGRET

PATRIMOINE

**EN 1885 CAVILLARGUES SE DOTE D'UNE POMPE À
INCENDIE.....** 48
Mireille JUSTAMOND

SECABR

BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2016..... 51
Dominique CANNAUD

La teneur des articles n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.
Les illustrations, sauf mention contraire, sont fournies par les auteurs

ARCHÉOLOGIE

NOUVELLES MARQUES SUR AMPHORES GAULOISES DÉCOUVERTES DANS LA VALLÉE DE LA TAVE (GARD)

Hervé PETITOT, archéologue INRAP,
André RAUX, archéologue INRAP,
Archéologie des sociétés Méditerranéennes, UMR5140

L'amphore est le contenant qui a été le plus utilisé durant l'époque romaine pour acheminer des denrées alimentaires telles que l'huile, le poisson et le vin. D'une manière générale, la fouille d'habitat d'époque romaine (*oppidum*, ferme, *villa*...) livre de nombreux fragments d'amphore parfois en quantité impressionnante. Par ailleurs, ces derniers font partie des éléments qui se détectent assez bien en prospection pédestre et aident à la délimitation des sites même lorsque les conditions sont peu favorables (terrain mal délavé ou occupé par une végétation rase, dense, voire de garrigue).

Le plus souvent, la reconnaissance d'une amphore peut être établie à partir de sa forme complète ou partielle ou d'un élément caractéristique (lèvre, bord, fond, type de pâte) en se référant à des classifications ou des typologies. Avec la dénomination de l'amphore sont généralement indiqués son lieu de fabrication, ce qu'elle a contenu et sa période de production. L'étude des amphores permet donc de restituer des réseaux commerciaux, de déterminer les marchandises transportées et elle aide à dater les niveaux archéologiques individualisés lors de fouilles ou les sites repérés en prospection pédestre.

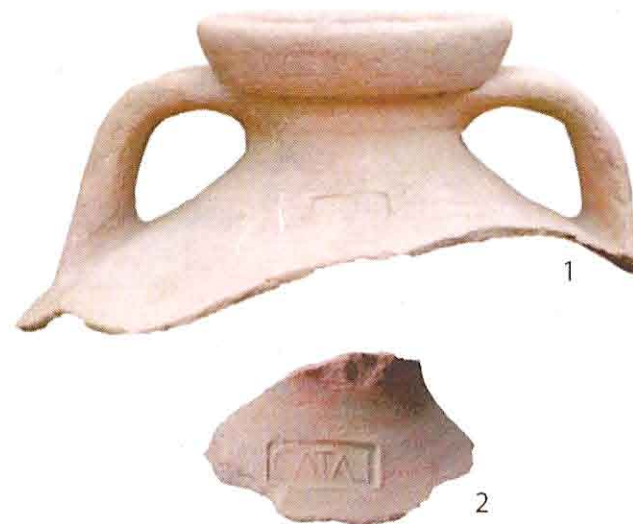
Certaines amphores peuvent présenter des marques ou timbres appliqués à l'aide d'une matrice ou d'un sceau dans la pâte fraîche.

D'autres portent des inscriptions peintes où peuvent être indiqués leur poids, leur volume, leur contenu, la région d'origine ainsi que le nom du producteur.

Il existe plusieurs *corpus* des marques sur amphores et ces derniers sont complétés au fur et à mesure de nouvelles découvertes. Ainsi, pourront être ajoutés les exemples que nous allons décrire ci-dessous, inconnus jusqu'alors pour deux d'entre d'eux : il s'agit de timbres sur amphore Gauloise à pâte sableuse.

Le timbre de Connaux

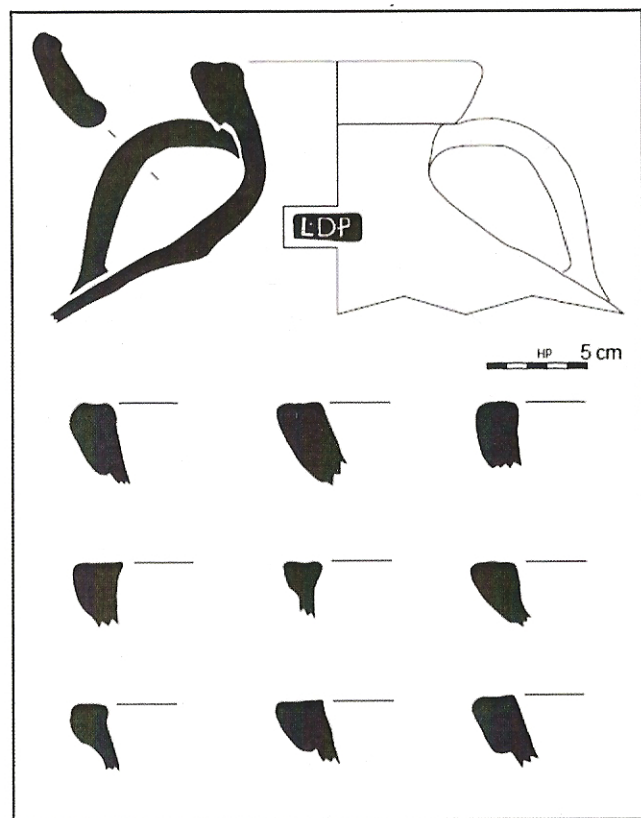
Sur la commune de Connaux, au lieu-dit Cent-Font, lors du labour profond d'une parcelle dans les années 1995 anciennement plantée en vigne, le propriétaire a recueilli le haut d'une amphore comportant une marque pas encore recensée à ce jour. Elle se trouve au niveau du col entre les deux anses. Elle s'inscrit dans un cartouche de 3,5 cm de longueur sur 1,4 cm de largeur, où peut se lire L.D.P.



Photographies des fragments d'amphores G1 sableuses comportant les timbres L.D.P et CATALI de Connaux (1) et Tresques (2).

Afin de définir s'il s'agissait d'une découverte isolée ou si l'amphore était à mettre en relation avec un site d'époque romaine, une prospection pédestre a été effectuée en 2007 sur un terrain récemment défoncé.

Ainsi, malgré un sol sablo-limoneux peu délavé par les pluies, une concentration de mobilier céramique a pu être circonscrite. Celle-ci couvre environ 6 600 m². Le matériel recueilli est composé de vaisselle en sigillées italiques et sud gauloises, d'oxydantes micacées ou à engobe micacée. Parmi les amphores autres que gauloises on note des amphores italiques et des Dressel 7/11. Cette concentration de céramique a toutes les chances de marquer l'emplacement d'un ancien habitat rural occupé du I^{er} siècle avant J.-C. au début du II^e siècle après J.-C.

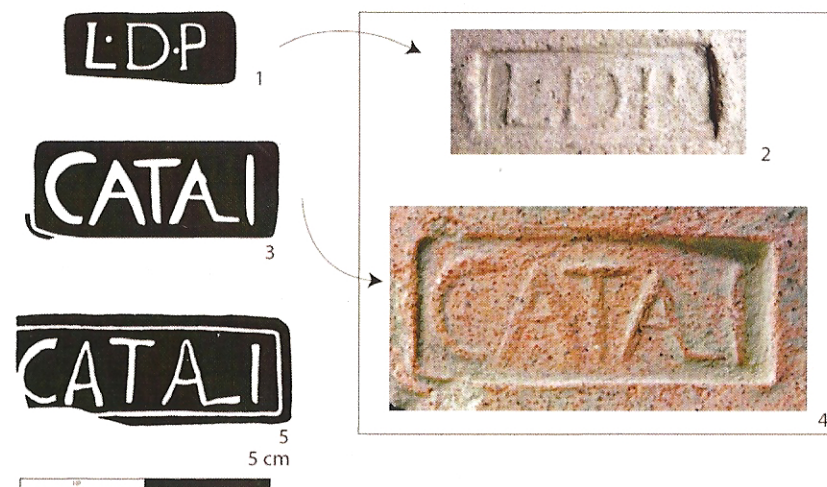


Les amphores G1 à pâte sableuse du site de Cent-Font à Connaux.

Le timbre de Tresques

En 1992, une prospection pédestre avait permis de repérer sur la commune de Tresques, au lieu-dit Courac et Canèque, un important habitat d'époque romaine occupé durant le Haut-Empire (I^{er}-II^e siècle après J.-C.) interprété comme étant une ancienne *villa* dont les constructions devaient s'étendre sur environ un hectare.

En 2012, la vigne dans laquelle avait été circonscrit le site a fait l'objet d'un défonçage pour une nouvelle mise en culture d'abricotiers. Peu d'informations nouvelles sur le site et son extension ont été constatées. Toutefois, plusieurs concentrations nettes de matériel archéologique composées essentiellement de matériaux de construction (tuiles, mortier) et de céramiques diverses (céramiques communes, sigillées sud gauloises, amphores...) ont été discernées. Dans l'une d'elles a été recueilli un col d'amphore comportant la marque CATALI. Celle-ci s'inscrit dans un cartouche de 4,9 cm de longueur sur 1,9 cm de largeur. Le A et le L sont liés. L'aspect de la pâte et la couleur du tesson estampillé permettent sans nul doute d'affirmer qu'il appartenait à une amphore Gauloise 1 (G1) sableuse.



Relevés et photographies des timbres

1, 2 : L.D.P. - Connaux, Cent-Font,
3, 4 : CATALI - Tresques, Courac et Canèque, 5 : CATALI, Lattes.

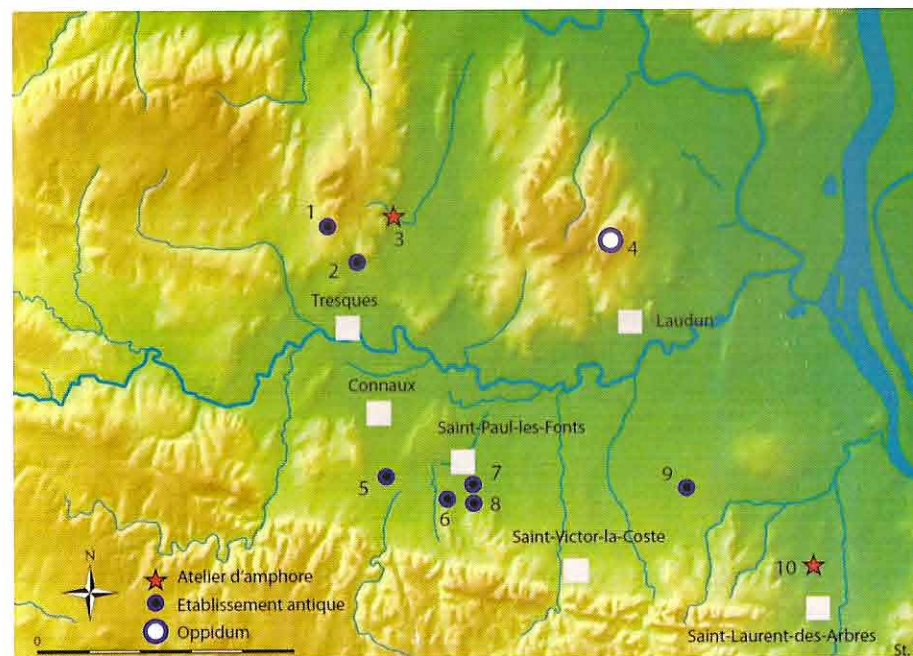
Un autre exemplaire de ce timbre a été retrouvé à Lattes dans l'Hérault sur amphore Gauloise sableuse¹ (Lamour, Mayet 1981).

Les timbres de Saint-Paul-les-Fonts

Lors de fouilles réalisées sur la villa des Charbonniers à Saint-Paul-les-Fonts en 2000, la partie supérieure d'un aménagement excavé a servi de dépotoir essentiellement constitué de fragments d'amphore G1 sableuse. Le lot a livré deux marques : CLAR pour l'une déjà connue régionalement (voir infra) et C.F., inédite (Petitot et alii 2000). N'ayant pour l'instant plus accès à nos collections entreposées à l'ermitage de Mayran, à Saint-Victor-la-Coste, nous ne sommes pas en mesure de proposer ici un dessin et une photographie de ces timbres. Parmi les amphores autres que G1 du dépotoir, une autre marque anépigraphie a été identifiée sur une Dressel 7/11 (amphore du sud de l'Espagne ayant contenu du garum, sauce à base de chair ou de viscères de poisson, voire d'huîtres, ayant fermenté longtemps dans une forte quantité de sel, afin d'éviter tout pourrissement, des saumures et plus rarement du vin).

Comme nous venons de le voir, les deux timbres ont été observés sur des amphores G1. Ce type d'amphore très standardisé a servi au transport du vin. Elle mesure en moyenne 50 à 55 cm de hauteur, pèse environ 10 kg et contient 25 à 30 litres de liquide. La couleur de sa pâte peut varier du blanc rose à l'orange. Elle possède un bord plat, un fond plat assez large, annulaire, ses anses à deux sillons sont raccordées immédiatement sous le bord et au niveau du départ de l'épaule. Sa période de production va de 50-60 après J.-C. jusqu'au milieu du II^e siècle. Sa pâte peut être sableuse ou calcaire. Les amphores à pâte calcaire sont plus à rattacher au II^e siècle après J.-C. Les amphores G1 sableuse possèdent souvent des traces de peignes concentriques qui indiquent que leur pâte a été régularisée en fin de tournage et/ou qu'il y a eu la volonté d'enlever un maximum de matière afin de rendre le contenant le plus léger possible. Toujours pour les amphores sableuses, il n'est pas rare que leur paroi atteigne par endroits seulement 3-4 mm d'épaisseur.

Si nous nous étendons un peu sur les amphores G1 tout en restant dans la vallée de la Tave, nous pouvons signaler l'existence de quelques autres timbres sur amphores gauloises. Ainsi la marque CLAR est très répandue. Elle a été signalée sur les sites du Valat du Rey et des Charbonniers sur la commune de Saint-Paul-les-Fonts (Charmasson 1984a, Petitot 2000) ; de Perrefiot sur la commune de Saint-Victor-la-Coste, de la Rouveyrolle à Tresques (Charmasson 1984b).



Localisation des timbres sur amphore G1 sableuse dans la vallée de la Tave
Tresques - 1 : Courac et Canèque (CATALI), 2 : la Rouveyrolle (CLAR), 3 : Bouyas (L.H.) ; Laudun - 4 : Camp-de-César (POTECOV) ; Connaux - 5 : Cent-Font (L.D.P) ; Saint-Paul-les-Fonts - 6 : le Valat du Rey (CLAR), 7 : le Nay et Gironde (L.C.F), 8 : les Charbonniers (CLAR, L.C) ; Saint-Victor-la-Coste - 9 : Perrefiot (CLAR) ; Saint-Laurent-des-Arbres - 10 : la Treille

Toujours sur le site antique du Nay et Gironde à Saint-Paul-les-Fonts, un autre timbre : L.C.F., y a été identifié (Charmasson 1984a).

La marque L.H est attestée sur atelier d'amphores G1 de Bouyas sur la commune de Tresques, (Fontes, Leblanc 1982).

Sur le Camp-de-César à Laudun, le timbre PATECOV (A, T, E, liés) a été signalé (Charmasson 1984b).

À Saint-Laurent-des-Arbres, un second atelier d'amphores ayant produit des amphores G1 et G4 a été recensé au lieu-dit la Treille. Si un début de marque sur un col d'amphore G4 a été recensé (L suivi d'un point), en revanche, aucune marque sur amphore G1 n'y a été retrouvée (Fontes, Leblanc 1983).

Concernant les timbres, l'hypothèse la plus répandue était qu'ils correspondaient à la signature de l'atelier où les amphores ont été fabriquées. Toutefois, il apparaît plus probable qu'ils indiquent le nom abrégé du propriétaire qui a commandé un lot d'amphores à un potier spécialisé afin que sa production puisse être clairement identifiée lors de son transport ou sur les marchés.

La zone de production de l'amphore G1 est localisée essentiellement dans la basse vallée du Rhône. Les ateliers recensés les plus proches se situent à Bagnols-sur-Cèze, Chusclan, Tresques, Saint-Laurent-des-Arbres, Sauveterre et d'autres sont connus jusqu'à Saint-Gilles dans le Gard (Laubenheimer 2001).

On peut donc penser que la forme standardisée du contenant puisse être pour l'acheteur un élément qui indique la zone de production du vin qu'elle contient. Comme aujourd'hui, la renommée d'un terroir ou d'un domaine apporte au vin une forte valeur ajoutée que le timbre identifie, dans la mesure où on considère qu'il correspond à la marque d'un producteur particulier. Ces deux informations constituent en fait une « étiquette » comparable à celle d'une bouteille de vin actuelle.

D'une manière générale, il est probable que la généralisation des amphores G1 corresponde à un besoin de conditionnement pour la région de la basse vallée du Rhône, où se met en place une viticulture à grande échelle. Les découvertes montrent que la production était en grande partie diffusée à l'échelle régionale, mais des exemplaires sont connus au-delà (Laubenheimer 2001 p. 55).

Ainsi, c'est sans l'ombre d'un doute que nous pouvons affirmer que la viticulture de la vallée du Rhône est héritière d'une expérience et d'un savoir-faire vieux de deux millénaires. Aussi, les signes distinctifs imprimés dans la pâte fraîche, des initiales ou un monogramme identifient probablement les domaines d'origine de productions prestigieuses. Ce sont les prémices des usages commerciaux si communs aujourd'hui, où chaque produit est identifié, reconnu et apprécié par une marque commerciale.

Bibliographie

Charmasson 1984a : CHARMASSON (J.) - Nouvelles marques d'amphore de la région bagnolaise, *Rhodanie*, pp.14-17, n° 9, 1984.

Charmasson 1984b : CHARMASSON (J.) - Marques d'amphore inédites de la région bagnolaise, *Rhodanie*, pp. 36-39, n°12, 1984.

Laubenheimer 2001 : LAUBENHEIMER (F) - Le vin gaulois de Narbonnaise exporté dans le monde romain, sous le Haut-Empire. In : 20 ans de recherches à Sallèles-d'Aude. Colloque des 27-28 septembre 1996 (Sallèles-d'Aude) Besançon : Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, 2001. pp. 51-66. (*Collection « ISTA »*, 760).

Fontes, Leblanc 1982 : FONTES (P), LEBLANC (J) - L'atelier de potiers gallo-romain de Tresques (Gard), prospections, fouilles et étude analytique, *Rhodanie*, pp. 24-38, n°3, 1982.

Fontes, Leblanc 1983 : FONTES (P), LEBLANC (J) - Un atelier de potiers gallo-romains à Saint-Laurent-des-Arbres -Gard-, *Rhodanie*, pp. 37-43, n°5, 1983.

Lamour, Mayet 1981 : LAMOUR (C.), MAYET (F) - Glanes amphoriques: II. Régions de Montpellier, Sète, Ensérune, Le Cayla (Mailhac). Etudes sur Pézenas et l'Hérault 12, *Les Amis de Pézenas*, Pézenas, pp. 3-18; n.110, p.10, pl. VI., 1981.

Petitot et alii 2000 : PETITOT (H.), BUFFAT (L.), ESTEBAN (A), GUERRE (J.) - La villa des charbonniers à Saint-Paul-les-Fonts, rapport d'évaluation archéologique déposé au Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, p. 14, 2000.

1 - Information transmise par Corinne Sanchez du CNRS UMR 5140 de Lattes à qui nous adressons nos remerciements.